Le 5 novembre 2026 Décidons de la grève partout !

Augmenter le point d'indice maintenant !

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action sociale appelle les salarié·es et les agent·es à se saisir de l'appel intersyndical et interprofessionnel du 5 novembre les questions de pouvoir d'achat et à décider collectivement de la grève dans tous les établissements !

Le coût de la vie explose : nous avons de plus en plus de mal à nous alimenter correctement, à pouvoir nous déplacer même pour aller travailler, nous loger, cet hiver un grand nombre d'entre nous aurons du mal à nous chauffer…

…**et le gouvernement veut faire 54 milliards d'économies sur le salaire des fonctionnaires, les services publics et les prestations sociales !** C'est insupportable !

CE QUE LE GOUVERNEMENT REFUSE AUX AGENT·ES, IL LE CONCÈDE AUX PLUS GRANDES ENTREPRISES :

- **Pour les agent·es public·ques, la facture tombe** : le point d'indice, gelé depuis juillet 2023, le restera en 2027. Dans le même temps, la contribution exceptionnelle des très grandes entreprises sera ramenée à 5 milliards d'euros par an, contre 8 milliards jusqu'ici. Ces 3 milliards d'euros d'impôt en moins pour les grands groupes sont auraient pu être mis à contribution.
- **Et il faut rappeler :**
  - ***les 211 milliards*** *d'aides publiques, d'allègement et d'exonérations de cotisations sociales par an qui nous manque fortement aujourd'hui dans nos services et pour nos salaires*
  - ***les 61 milliards*** *de dividendes versés aux actionnaires au deuxième trimestre 2026*
  - ***que 10 % des personnes les plus riches*** *détiennent* ***50 % des richesses*** *!*

ALORS QUE LE GOUVERNEMENT NOUS PARLE DE SACRIFICES, IL OUBLIE QUE LEUR POLITIQUE NOUS IMPOSE UNE TOUT AUTRE RÉALITÉ :

- **Depuis février 2017**, la valeur du point n'a progressé que d'environ 5 %, quand l'inflation cumulée devrait atteindre 24 % fin 2026 : le point a perdu 15,62 % de son pouvoir d'achat.
- **Le SMIC ne permet plus de vivre dignement.**
- **Le salaire de nombreux personnels commence et stagne en dessous du SMIC** : depuis la hausse du SMIC du 1er juin, le traitement de 862 000 agent·es n'atteint désormais le SMIC que grâce à une indemnité différentielle
- **Les qualifications sont de moins en moins reconnues** : la smicardisation de la fonction publique touche près d'un agent·e sur sept, elle attaque toute la catégorie C et la catégorie B. En janvier, à la prochaine hausse du SMIC, les débuts de la catégorie A seront aussi sous le SMIC !
- **L'inégalité salariale entre les femmes et les hommes** est toujours une réalité.
- **Les progressions de carrière se tassent**, et de fait l'ancienneté, pourtant synonyme d'acquisition d'expérience, n'est plus une réalité.
- **De plus en plus de primes dépendant de la fonction**, que l'on perd si l'on change de poste et qui ne comptent pas pour le calcul du montant de la retraite.

ALORS QUE LA CGT REVENDIQUE UN SALAIRE MINIMUM (SMIC) À 2 200 EUROS DANS LA FPH, VOILÀ LA RÉALITÉ DES PRIX !

- Le salaire d'un Agent des Services Hospitaliers Qualifiés (ASHQ, catégorie C) se situe au recrutement à **1 801 €**
- Le salaire brut d'une aide-soignante dans (AS catégorie B) commence à **1 836,20 €**
- Le salaire brut mensuel d'un infirmier en soins généraux (IDE, catégorie A) débute à **1 944,50 €**

NOUS AVONS TOUTE LÉGITIMITÉ À EXIGER LES AUGMENTATIONS DE SALAIRES ET DU POINT D'INDICE DONT NOUS AVONS BESOIN ET QUE NOUS VALONS !

- Augmentation du point d'indice pour le porter à **6,50 euros**
- Reconnaissance des qualifications
- Amélioration des carrières sans quota
- Égalité salariale femmes-hommes

LA CGT REVENDIQUE *DES SALAIRES EN LIEN AVEC LE NIVEAU DE QUALIFICATION*

- *Non diplômé·e - SMIC :* ***2 200 €***
- *BEP-CAP - 1,2 x SMIC :* ***2 640 €***
- *BAC - 1,4 x SMIC :* ***3 080 €***
- *BTS-DUT (BAC +2) - 1,6 x SMIC :* ***3 520 €***
- *Licence (BAC + 3) ; 1,8 x SMIC :* ***3 960€***
- *Master (BAC +5) - 2 x SMIC :* ***4 400 €***
- *Doctorat (BAC + 8) - 2,3 x SMIC :* ***5 060 €***

Nos métiers, nos missions ont de la valeur

En scannant le QR Code ci-contre, vous pouvez évaluer ce que vous auriez comme salaire actuellement sans le gel de la valeur du point d'indice depuis 2010 et sans indexation des salaires sur les prix :

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - revendic@sante.cgt.fr - Tel : 01 55 82 87 88

Fédération CGT Santé et Action Sociale - 10/2026 Ne pas jeter sur la voie publique.